



Code postal
60 140
Téléphone
03.44.73.02.39
Télécopie
03.44.69.26.46
e-mail
mogneville.mairie@wanadoo.fr

Mairie de MOGNEVILLE
DEPARTEMENT DE L'OISE
CANTON de NOGENT SUR
OISE

SEANCE DU 20 MARS 2018

Etaient présents :

Les Membres du bureau Municipal,

M.DELAHOCHÉ Michel, Maire
Mme MARTEL Véronique, Adjoint,
Mme BACHEVILLIERS Audrey, Adjoint,
M.MAGUET Jean-François, Adjoint,
M.HERCELIN Pierre, Adjoint,
Mme REMOISSONNET Christelle,

Les Conseillers Municipaux,

Mme LE GALL Maryline,
Mme LEFEVRE Josiane,
M. MOREL Maurice,
M. BONNEAUD Thierry,
M. PECKSTADT Jean-Claude,
M.CHEVET Bruno,
Mme JOUOT Muriel,
M. MICHEL Philippe,

Absents excusés :

Les Membres du bureau Municipal,

Les Conseillers Municipaux,

M. LAVOGIEZ Yves, Abs non excusé
M. PILLON Claude, (pouvoir à Mr DELAHOCHÉ)
Mme BODEQUIN Christelle, (pouvoir à Mme JOUOT)
Mme MAGUET Isabelle, (pouvoir à Mr MAGUET)

Secrétaire de séance :

Mr MOREL Maurice
est élu Secrétaire de séance.

Dates Légales :

Date de convocation : 15 Mars 2018
Date d'affichage : 15 Mars 2018

Nombre de Conseillers :

EN EXERCICE	18
PRESENTS	14
VOTANTS	17

L'an deux mil dix-huit, le 20 Mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur DELAHOCHÉ Michel, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ RETRAIT DU SMIOCE
- ❖ SE60 – GROUPEMENT D'ACHAT
- ❖ ACHAT TERRAIN CONSORTS BIDAULT
- ❖ DONATION PARCELLE
- ❖ NOMINATION RUE
- ❖ RAPPORT ANNUEL 2017 PARC CHEDEVILLE
- ❖ CONVENTION DENEIGEMENT
- ❖ ACHAT TERRAINS CONSORTS LAMARRE
- ❖ PROTECTION FONCTIONNELLE MR DUCHATEL
- ❖ CONTRAT JVS

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017

Chacun des membres de l'assemblée ayant été destinataire du compte rendu du conseil municipal du 14 Décembre 2017, Mr DELAHOUCHE sollicite les observations.

Aucune remarque n'étant formulée, le conseil municipal adopte à l'unanimité et sans réserve le compte rendu de séance du 14 Décembre 2017.

01 - RETRAIT DU SMIOCE

La commune adhère au syndicat mixte intercommunal de l'Oise des classes environnement (SMIOCE) afin de faire des voyages scolaires.

A la date d'aujourd'hui, n'ayant plus d'utilité à y adhérer, Mr le Maire demande de délibérer afin de se retirer de ce syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

02 - SE60 - GROUPEMENT D'ACHAT

Le syndicat d'énergie de l'Oise propose à la commune d'adhérer au groupement d'achat d'électricité et services associés pour les contrats d'une puissance inférieure à 36KVA (anciens tarifs bleus).

Mr le Maire demande de délibérer sur ce point.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

03 - ACHAT TERRAIN CONSORTS BIDAULT

La commune a l'opportunité d'acquérir le terrain AC66 sis 3 Rue de l'Eglise appartenant aux consorts BIDAULT au prix de 47 000 euros.

Cette acquisition permettra de réaliser un nouveau parking afin d'alléger celui de l'Eglise.

Mr le Maire demande de l'autoriser à signer les documents correspondants chez le notaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

04 - DONATION PARCELLE

Mr RICHARD Mathieu propriétaire de la parcelle B606 lieudit « Chaudron » (75 centiares) fait don à la commune de celle-ci.

Mr le Maire demande de délibérer pour accepter cette donation et pour l'autoriser à signer les documents correspondants chez le notaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

05 - NOMINATION RUE

Deux maisons ont été construites le long du chemin Chamberlant. Afin que les propriétaires puissent recevoir leurs courriers postaux, nous devons donner un nom à cet accès.

Mr le Maire propose de le nommer « sentier Chamberlant ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité

06 - RAPPORT ANNUEL 2017 PARC CHEDEVILLE

Mr le Maire demande au conseil de donner son avis sur le rapport d'activité 2017 du Parc Chedeville.

Aucune remarque n'est réalisée par le conseil municipal sur ce rapport.

07 - CONVENTION DENEIGEMENT

Monsieur Le Maire rappelle que la Commune s'est équipée d'une lame niveleuse pour équiper le tracteur d'un exploitant agricole qui procède aux déneigements des routes communales en cas de besoin.

Sachant que la Commune ne dispose pas de tracteur suffisamment puissant pour assurer ce service, et que les agents communaux n'ont pas le permis de conduire adéquat pour conduire un tracteur de type agricole,

Que conformément à l'article 10 de la loi n° 99-574 du 9 juillet 1999 qui permet aux exploitants agricoles de participer au déneigement des routes, l'exploitant agricole peut apporter son concours à la commune.

Pour sa participation au déneigement, Monsieur Le Maire propose que la rémunération de l'agriculteur soit fixée à 70 € de l'heure (frais de carburant inclus) pour une durée de 3 ans.

Mr le maire demande de l'autoriser à signer une convention de déneigement avec Mr DELALEAU Clément.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité

08 - ACHAT TERRAINS CONSORTS LAMARRE

Mr le Maire de Monchy St Eloi nous a fait savoir que les consorts LAMARRE souhaitent vendre les parcelles AC136 (5a96) à la Fosse aux loups et C362 (64ca) à Méréval situées sur Mogneville à 0.53 euros le m2.

Mr le Maire demande de l'autoriser à signer les documents nécessaires pour acquérir ces parcelles.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

09 - PROTECTION JURIDIQUE FONCTIONNELLE MR DUCHATEL (ANCIEN MAIRE)

Mr DUCHATEL Lionel, ancien maire de Mogneville, est convoqué au tribunal correctionnel en Avril 2018 suite à l'enquête de gendarmerie qui a eu lieu sur les décisions d'urbanisme qu'il a pris durant son mandat.

Les faits reprochés à Mr DUCHATEL sont les suivants :

- Fourniture frauduleuse de document administratif par un dépositaire de l'autorité publique
- Etablissement d'une attestation ou d'un certificat inexact
- Exécution de travaux non autorisés par un permis de construire
- Infraction aux dispositions du plan local d'urbanisme

Au titre des articles L2123-34 et L2123-35 du code général des collectivités territoriales, Mr DUCHATEL Lionel demande au conseil municipal de délibérer afin de lui assurer ou non sa protection juridique fonctionnelle par le biais de notre contrat d'assurance à la SMACL.

En effet, ces articles prévoient la protection des élus (nouveaux ou anciens) lorsqu'ils font l'objet de poursuites civiles ou pénales à l'occasion de faits qui n'ont pas le caractère d'une faute personnelle.

Cette décision d'accorder ou non cette protection fonctionnelle relève de la compétence exclusive du conseil municipal qui doit se prononcer par délibération.

En cas d'accord, la commune prendra en charge les frais de Mr DUCHATEL Lionel (frais d'avocat, frais de justice) et la commune se fera rembourser par la SMACL, assureur de la collectivité, à hauteur du montant contractuel, le reste sera à la charge de la commune.

Dans le cas contraire, Mr DUCHATEL Lionel pourra faire une action en justice au tribunal administratif pour faire valoir ce droit.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, refuse à l'unanimité d'accorder la protection juridique fonctionnelle à MR DUCHATEL Lionel.

10 - RENOUELEMENT CONTRAT JVS

Le contrat actuel avec la société JVS MAIRISTEM concernant la fourniture et la maintenance des logiciels mairie (comptabilité, paie, état civil, élection...) arrive à échéance.

Mr le Maire demande de l'autoriser à signer le renouvellement du contrat pour 3 ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide ce point à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h00.

DEPARTEMENT	OISE
-------------	-------------

COMMUNE	MOGNEVILLE
---------	-------------------

N° d'ordre	LISTE DES DELIBERATIONS DU 20 MARS 2018
01/2018	RETRAIT DU SMIOCE
02/2018	SE60 – GROUPEMENT ACHAT
03/2018	ACHAT TERRAIN CONSORTS BIDAULT
04/2018	DONATION PARCELLE
05/2018	NOMINATION RUE
06/2018	RAPPORT ANNUEL 2017 PARC CHEDEVILLE
07/2018	CONVENTION DENEIGEMENT
08/2018	ACHAT TERRAINS CONSORTS LAMARRE
09/2018	PROTECTION JURIDIQUE FONCTIONNELLE MR DUCHATEL
10/2018	CONTRAT JVS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL		
NOM	PRENOM	SIGNATURE
DELAHOCHÉ	Michel	
BACHEVILLIERS	Audrey	
MAGUET	Jean-François	
JOUOT	Murielle	
LE GALL	Maryline	
LEFEVRE	Josiane	
MARTEL	Véronique	
MOREL	Maurice	
PECKSTADT	Jean-Claude	
CHEVET	Bruno	
BONNEAUD	Thierry	
REMOISSONNET	Christelle	
HERCELIN	Pierre	
MICHEL	Philippe	